



**MAG**

Prométerre

MARS 2026

n° 30

Estivage

# Le fragile équilibre

Les défis actuels du plus  
vieux métier du monde rural

Prévoyance  
L'année exceptionnelle  
de la FRP

Économie  
Tous les chiffres  
de l'Observatoire 2024

Votation  
Refuser  
le diktat végétarien



# Tenir le cap en 2026



L'année 2026 n'a pas bien commencé. Les drames et les guerres occupent la première page des journaux. Le monde paraît instable, tendu, incertain. Et nous, paysannes et paysans du canton de Vaud, nous ne sommes pas à l'écart de ces secousses. Pour notre agriculture, les défis ont déjà des noms bien précis. Épizooties, avec la dermatose nodulaire contagieuse qui frappe à nos portes. Crise viticole qui pèse sur nos collègues vignerons. Crise du lait, avec des prix et des marchés qui mettent nos exploitations sous pression. Et bientôt, une votation contre un texte absurde proposé par un groupe de végétariens, qui remet en cause notre métier et notre légitimité. Et ce n'est qu'un début.

Ironie du calendrier, l'ONU a déclaré 2026 année du pastoralisme. Une reconnaissance internationale du rôle essentiel de l'élevage extensif, de l'entretien des paysages et de la production locale. Pourtant, sur le terrain, la réalité est plus rude. La dermatose nodulaire vient compliquer encore une situation déjà fragilisée par les défis climatiques, économiques et sociétaux. À cela s'ajoute une gestion du « problème loup » qui reste insuffisante et laisse trop souvent les éleveuse et éleveurs seuls face aux attaques et aux pertes.

Les sujets que vous découvrez dans ce magazine ne sont pas que des thèmes de réflexion. Ils sont traités chaque jour par les filiales de Prométerre. Qu'il s'agisse d'accompagnement technique, de soutien juridique, de conseils économiques ou de mise en place de dispositifs sanitaires, notre association est à l'œuvre. Nous savons qu'il n'existe pas de solution idéale pour tout le monde à des problèmes aussi complexes, dont les causes dépassent largement les frontières du canton. Mais nous avons su agir vite, en mettant en place des mesures concrètes en un temps record. À l'image de la « task force » sur la dermatose nodulaire, que nous espérons ne jamais devoir activer, mais qui témoigne de notre capacité d'anticipation.

*C'est en continuant à investir, à adapter nos pratiques, à chercher de nouvelles voies de valorisation que nous pourrions affronter les secousses des marchés nationaux et internationaux*

Dans ces turbulences, une chose est essentielle : rester unis. L'agriculture vaudoise a toujours su faire preuve de solidarité dans l'adversité. Nous devons conserver notre esprit d'entreprise et notre goût de l'innovation. C'est en continuant à investir, à adapter nos pratiques, à chercher de nouvelles voies de valorisation que nous pourrions affronter les secousses des marchés nationaux et internationaux. Notre métier est exigeant. Il dépend du climat, des marchés, des décisions politiques et du regard de la société. Mais il reste fondamental : produire des denrées alimentaires de qualité pour la population. Avec réalisme, avec courage et avec résilience, nous continuerons à le faire. Ensemble.

*C. Longchamp*

Christophe Longchamp, président de Prométerre



## UNE STATION D'ESSAIS POUR LES SOLS AGRICOLES

Le Canton de Vaud met en place une station d'essais dédiée à l'étude de la qualité des sols agricoles. Implantée en conditions réelles d'exploitation, cette plateforme permettra de tester différentes pratiques culturales – travail du sol, couverts végétaux, fertilisation ou rotations – afin d'en mesurer les effets concrets sur la structure, la fertilité et la capacité de rétention en eau des terres. Face aux épisodes climatiques plus marqués, à la pression à la production et aux exigences environnementales croissantes, la préservation des sols est un enjeu central pour la durabilité des exploitations. Les résultats obtenus permettront d'orienter les recommandations techniques destinées aux agricultrices et agriculteurs et de mieux évaluer l'efficacité des mesures agro-environnementales.

Au-delà de la recherche, l'objectif est aussi pratique : rapprocher l'expérimentation du terrain. Les essais seront suivis dans la durée afin d'observer les effets à long terme des pratiques. Cette station constituera ainsi un outil d'aide à la décision précieux pour accompagner les exploitations vaudoises dans l'adaptation de leurs systèmes de production, tout en conciliant performance agronomique et préservation des ressources.

[prometerre.ch/sols-agricoles](http://prometerre.ch/sols-agricoles)



## TERRE VAUDOISE SE MODERNISE

La vitrine digitale de Terre Vaudoise mue avec un site internet repensé : plus actuel, plus visuel et plus intuitif, il met davantage en valeur les produits régionaux, les producteurs partenaires et les différentes prestations proposées. Cette refonte tout en délicatesse s'accompagne également d'une carte traiteur renouvelée, toujours basée sur la saisonnalité et les spécialités du terroir vaudois. Nouvelles photos, navigation simplifiée et informations pratiques plus accessibles facilitent désormais la prise de contact et l'organisation d'événements. Au-delà de l'outil numérique, cette évolution renforce la visibilité d'un projet qui relie agriculture, gastronomie et promotion des produits locaux.

[terre-vaudoise.ch](http://terre-vaudoise.ch)



## IMPÔT SUR LES HUILES MINÉRALES : ADAPTATION DES DÉMARCHES

Les modalités de remboursement de l'impôt sur les huiles minérales évoluent pour les exploitations agricoles. Le principe du soutien reste inchangé, mais la procédure est adaptée afin d'assurer une application plus uniforme et un meilleur suivi administratif. Les exploitations doivent désormais veiller à conserver les justificatifs d'achat et à respecter les nouvelles conditions de déclaration pour continuer à bénéficier du remboursement lié à l'utilisation de carburants agricoles. Ces ajustements n'entraînent pas de modification financière majeure, mais impliquent une attention accrue aux formalités.

[prometerre.ch/huiles-minerales](http://prometerre.ch/huiles-minerales)

# Alpages : un héritage à défendre

ESTIVAGE



En 2026, l'ONU met le pastoralisme à l'honneur en lui consacrant une année internationale. En Suisse aussi, l'économie alpestre demeure un pilier de l'agriculture de montagne et de la gestion des paysages. Mais entre pression des grands prédateurs, nouvelles épizooties et incertitudes économiques, l'estivage fait face à de nombreux défis. Dans le canton de Vaud, les milieux agricoles se battent pour préserver ce patrimoine vivant.

Dans le monde, 200 millions de personnes vivent du pastoralisme. De l'Altiplano péruvien aux steppes du Kazakhstan, l'élevage permet depuis des millénaires de transformer des végétaux impropres à la consommation humaine en calories assimilables. Les contraintes liées à la conduite des animaux comme à la gestion des pâturages ont façonné les sociétés humaines depuis la Préhistoire. Elles ont structuré les groupes sociaux, créé des traditions sociales et culturelles, transformé les paysages et permis le développement de sociétés complexes dans des régions peu hospitalières. Essentielles pour la sécurité alimentaire, la biodiversité et la protection du climat, les surfaces herbagères dédiées au pastoralisme constituent en outre la base économique de l'agriculture de montagne. Toutes ces raisons ont conduit l'Organisation des Nations unies à déclarer 2026 Année internationale du pastoralisme et des pâturages.

## UN JOYAU NATIONAL

Dans le canton de Vaud, les alpages représentent près de 40 000 hectares, répartis à parts presque égales entre le Jura et les Alpes. Prométerre n'a donc pas attendu 2026 pour proposer des services spécifiques dans ce domaine. Dispensés par une équipe « estivage » passionnée, les conseils de la filiale de vulgarisation de Prométerre concernent aussi bien l'approvisionnement en eau que les constructions rurales ou la gestion des alpages.

Depuis quelques années, l'une des tâches principales de Proconseil consiste également à soutenir les familles paysannes dont les bêtes ont été victimes du loup. Devenu un enjeu politique, la pression exercée par ce grand carnivore sur le bétail – et, par conséquent, sur l'économie alpestre – a aussi mobilisé la défense professionnelle de Prométerre. À l'heure actuelle, la situation reste très insatisfaisante, en particulier pour les éleveurs du Jura vaudois. Face à des associations pro-loup très militantes, cette mise en valeur par l'ONU devrait être l'occasion de rappeler les avantages du pastoralisme helvétique.

Comme le mentionne un communiqué de presse de l'Union suisse des paysans : « Les pâturages favorisent la biodiversité. Sans le maintien des espaces ouverts par les animaux qui paissent et par le travail de l'Homme, les prairies s'embroussailleraient en quelques années avant de se transformer en forêt. L'utilisation des pâturages permet la création d'habitats pour différentes espèces de plantes ou d'animaux sauvages. Les prairies permanentes stockent de grandes quantités de carbone. En outre, leur sol est doté d'un vaste réseau racinaire et peut absorber de grandes quantités d'eau. Les prairies permanentes limitent ainsi les inondations tout en alimentant les eaux de surface et les réserves d'eau souterraine. Elles filtrent également l'eau et en extraient les polluants. »

## LE SPECTRE DE LA CONTAGION

Année internationale du pastoralisme et des pâturages, 2026 rime aussi avec épizootie. L'avancée de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) a bouleversé des équilibres séculaires. À la suite de la décision de la Confédération d'interdire le pacage franco-suisse, ce sont près de 4000 bêtes vaudoises, appartenant à 160 éleveurs – sur les 6000 animaux romands concernés – pour lesquelles une solution doit être trouvée.

Dès la décision de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), Prométerre a annoncé qu'elle s'engageait à accompagner activement les exploitations dans la recherche de solutions concrètes. La collaboration avec les autres associations agricoles concernées afin de romandiser le « Tinder des alpages », la plateforme [zalp.ch](https://zalp.ch), fait partie des mesures prévues. Il en va de même de la mise en place d'une « task force DNC », destinée à soutenir les exploitations qui seraient touchées par la maladie, la contamination d'un seul animal pouvant entraîner l'élimination complète du troupeau.

## RENDEZ-VOUS AU SALON

Sécheresse, problèmes de main-d'œuvre, crise du lait, grands prédateurs, épidémies : la liste des défis auxquels font face les amodiétaires n'incite pas à l'optimisme. Pourtant, comme le constate Henrik Österlöf, conseiller agricole chez Proconseil, « l'estivage, c'est l'histoire de la Suisse. C'est un patrimoine que l'on peut aimer ou non, mais qui existe et ne doit pas être ignoré. À Lavaux, les premières traces archéologiques liées aux pâturages remontent à près de 7000 ans, soit 6000 ans avant la vigne. La recherche de terres fertiles a transformé le territoire helvétique comme elle a forgé l'histoire de l'Europe. Si, au cœur du Moyen Âge, les Vikings en ont colonisé une grande partie, c'est parce qu'ils cherchaient à s'installer dans des régions capables de les nourrir. Aujourd'hui, il faut que la population prenne conscience de cet héritage, transmis sur des millénaires, qui a façonné la Suisse telle que nous la connaissons. On ne peut pas simplement balayer tout cela d'un revers de main parce que l'on idéalise, par exemple, le retour du loup. »

Et pour prendre conscience de la complexité et des défis de ce patrimoine, rappelons que Proconseil est très engagé dans le Salon des Alpages ([salondesalpages.ch](https://salondesalpages.ch)). Cette rencontre biennale des acteurs de l'économie alpestre aura lieu du 9 au 11 octobre à la Maison des Congrès des Diablerets. Conférences, films et moments conviviaux composent une formule éprouvée qui permet à cette manifestation de mériter le titre de « rencontre incontournable de l'économie alpestre ».

## Entretien

# Loups et alpages : trouver l'équilibre avant la rupture



Présent de La Dôle à Sainte-Croix, le loup redessine en profondeur la gestion des alpages vaudois. Au-delà des bêtes prédatées, c'est toute l'organisation du pastoralisme qui est bousculée : main-d'œuvre, productivité, biodiversité, choix d'élevage. Conseiller en estivage chez Proconseil, Henrik Österlöf décrypte les impacts réels du prédateur et plaide pour un équilibre plus assumé entre protection et régulation.

## QUELS SONT AUJOURD'HUI LES PRINCIPAUX DÉFIS DES ALPAGES ?

En premier lieu, la sécheresse ! Dans le Jura vaudois, les sols karstiques retiennent très peu l'eau : elle s'infiltre rapidement en profondeur. Le manque d'eau affecte l'abreuvement, mais aussi la production d'herbe. Des recherches sont menées, notamment par Agroscope, pour sélectionner des mélanges plus résistants à la sécheresse, comme en plaine. L'autre défi majeur réside dans la recherche de main-d'œuvre. Trouver des bergers devient difficile. Le travail est exigeant, physique, isolé. L'image idyllique de l'alpage ne correspond pas à la réalité quotidienne.

## QUAND ON PARLE DU LOUP, ON PENSE D'ABORD AUX BÊTES TUÉES. MAIS QUELS SONT LES PROBLÈMES ANNEXES ?

Les pertes indemnisées ne représentent qu'une partie du problème. Lors d'une attaque ou même d'un simple passage, les bovins peuvent paniquer, casser des clôtures et se disperser en forêt. Il faut réparer, rechercher les bêtes, parfois pendant des jours. Ce temps n'est que partiellement compensé par un forfait (600 francs). Il y a aussi la baisse de productivité. Des troupeaux attaqués deviennent plus nerveux, passent plus de temps en vigilance qu'à pâturer. On observe des diminutions de consommation d'herbe, voire de production laitière. Ces effets sont difficiles à quantifier et donc rarement reconnus. Aux États-Unis, dans

le Colorado, le loup a été réintroduit à la suite d'une décision populaire. Les villes ont voté pour son retour et les régions rurales s'y sont opposées. En conséquence, l'agriculture a mesuré précisément tous les indicateurs possibles avant et après sa réintroduction. Les différences sont significatives, et l'État met des sommes importantes à disposition pour compenser les pertes de rendement et le surcroît de travail. En Suisse, les compensations n'englobent pas tous ces paramètres.

## ON ENTEND SOUVENT QUE SI LES ATTAQUES ONT LIEU, C'EST QUE LES TROUPEAUX SONT MAL PROTÉGÉS. QU'EN EST-IL ?

C'est inexact. Aujourd'hui, davantage d'attaques ont lieu sur des troupeaux protégés que non protégés, pour ce qui est du bétail raisonnablement protégé. Pour être reconnue, une protection doit répondre aux normes de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) : clôtures à dimensions précises, électrification minimale de 3000 volts, ou chiens de protection (minimum deux) certifiés via AGRIDEA. Pour les bovins, la situation est particulière : ils sont considérés comme « non raisonnablement protégés » au-delà de deux semaines de vie. Toutefois, des mesures volontaires existent, comme des parcs à cinq fils électriques, dont le premier à 20 centimètres du sol. Sur le terrain jurassien, que l'on peut qualifier de mal plat, maintenir cette hauteur sur des kilomètres est extrêmement complexe. Autre comportement encouragé : rentrer les bêtes la nuit.

Ce qui est contre-intuitif d'un point de vue agronomique pour deux raisons. En été, particulièrement en cas de fortes chaleurs, les bovins mangent surtout la nuit. Les enfermer à la tombée du jour aura donc un impact sur leur croissance et leur productivité. Sans oublier que cela accroît les risques sanitaires.

## ON PARLE DE LIMITER LA MONTÉE À L'ALPAGE DES JEUNES BÊTES. EST-CE UNE SOLUTION ?

Il est vrai que les génisses de moins d'un an sont les plus attaquées. Toutefois, on sait que, sur le continent américain, les loups s'attaquent à des bisons adultes. On peut donc imaginer que si l'on enlève les « petites » proies, les loups vont s'adapter rapidement et s'attaquer à du bétail plus gros. Sans oublier que ces changements impliqueraient des réorganisations conséquentes, notamment sur le plan du bilan de fumure, de la conduite du bétail.

## LE LOUP EST SOUVENT PRÉSENTÉ COMME BÉNÉFIQUE POUR LA NATURE. PARTAGEZ-VOUS CETTE ANALYSE ?

Le loup n'est pas bénéfique ou problématique pour la nature. Il est la nature. Le loup peut trouver sa place dans des grands espaces sauvages aux États-Unis, en Scandinavie ou dans les pays voisins. En Suisse, il n'y a pas de nature vierge, mais uniquement des espaces semi-naturels créés et développés par l'être humain depuis des siècles. De fait, sur le territoire helvétique, le loup a un effet plutôt négatif sur la biodiversité.

La pression qu'il met sur les grands ongulés peut aider au renouvellement de la forêt, mais celle-ci n'est pas en danger chez nous, où elle est intensivement protégée. À l'inverse, les alpages sont des milieux mosaïques qui foisonnent de biodiversité. Et si l'arrivée du loup favorise le remplacement de ces milieux ouverts par de la forêt, il y a une perte nette de biodiversité pour le pays.

## OBSERVE-T-ON UNE BAISSÉ DES EFFECTIFS D'ALPAGE ?

Dans le canton de Vaud, la situation reste globalement assez stable, mais dans d'autres régions, en Valais par exemple, certains alpages sont abandonnés. Il existe déjà une déprise agricole générale et les difficultés comme les surcoûts engendrés par l'arrivée de ce prédateur alourdissent la charge qui pèse sur les familles paysannes.

## ON TESTE DE NOMBREUSES MÉTHODES POUR TENIR LE LOUP LOIN DES TROUPEAUX. PEUT-ON ESPÉRER DES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES ?

La présence humaine reste la protection la plus efficace. C'est pourquoi la collaboration avec l'Organisation Pour la Protection des Alpes (OPPAL) se révèle très précieuse. Pourtant, elle a ses limites. Si l'on voulait protéger tous les alpages du Jura vaudois, il faudrait des milliers de volontaires. L'intelligence artificielle peut offrir certaines solutions. Il est possible d'installer des caméras thermiques qui reconnaissent le loup. Une fois qu'il est détecté, il y a plusieurs possibilités d'action. Cela peut déclencher des alertes chez les bergers des alentours (ce qui est à l'étude), mais cela pourrait aussi être couplé avec la mise en action d'effarouchements sonores, comme des bruits de tirs ou des cris humains, voire l'activation de drones. Ces méthodes ont pour avantage de ne pas alourdir la charge de travail quotidienne, mais elles ont sans doute pour limite la capacité d'adaptation de ces animaux. En outre, en termes de surveillance et de connaissance scientifiques sur le comportement du loup, ces systèmes d'intelligence artificielle seraient beaucoup plus utiles que les actuels pièges photographiques.

## PARTOUT OÙ SE CROISENT ÉLEVAGE ET PRÉDATEURS, LE CONFLIT EXISTE. Y A-T-IL UN MODÈLE IDÉAL ?

Non. Que ce soit avec le puma en Amérique, le lion en Afrique ou le tigre en Asie, le principe est le même : il y aura toujours des pertes et toujours une régulation. La question n'est pas d'éliminer le conflit, mais de fixer un équilibre acceptable socialement. Chez les éleveurs et éleveurs, on est passé du « zéro loup » que l'on entendait il y a quelques années à « un nombre acceptable de meutes ». Malheureusement, le fossé ville-campagne reste très important et de très nombreuses personnes citadines sous-estiment le problème. L'administration, qui a déterminé un nombre minimal de loup dans le pays, doit aussi définir un maximum de prédateurs pour qu'un équilibre puisse être trouvé. Enfin, il faut que l'effort soit réparti plus équitablement. Si on parle de deux meutes minimum sur le Jura géographique (un territoire qui s'étend de Genève à Soleure), cela ne veut pas dire trois meutes dans le Jura vaudois.

## Animaux attaqués

	ovins	caprins	jeunes bovins	alpagas	daims
2025	84	9	67	0	0
2024	89	3	57	4	0
2023	58	9	31	0	0
2022	29	12	31	0	0
2021	1	0	0	0	0

## Régulations

	Autorisations de tirs	Tirs effectués
2025	6	10*
2024	7	5
2023	3	3
2022	3	2
2021	2	2

\* Une autorisation de tir peut concerner un loup isolé ou une meute. Dans ce cas, une autorisation donne lieu à plusieurs tirs.

Votation

# NON au diktat végétal

Après les initiatives sur les produits phytosanitaires, l'élevage, puis la biodiversité, le monde paysan suisse est à nouveau appelé à se mobiliser. L'initiative populaire sur l'alimentation, dite « végi », entend transformer en profondeur la manière de produire et de consommer en Suisse. Derrière des objectifs présentés comme environnementaux et sanitaires, ses implications touchent directement les pratiques agricoles, l'élevage et, plus largement, l'ensemble de la filière alimentaire.

Le texte sur l'alimentation qui sera soumis aux urnes prochainement – déposé en août 2024 par le même cercle d'initiateurs à l'origine de la votation pour « une eau potable propre » – propose notamment d'orienter la production agricole vers une alimentation majoritairement végétale, de limiter fortement la part des produits animaux et d'imposer de nouvelles exigences en matière de production et de commercialisation. Il introduit également des objectifs d'auto-provisionnement élevés ainsi que des contraintes agronomiques importantes.

À nouveau, si les intentions affichées peuvent paraître séduisantes, leurs conséquences concrètes seraient considérables. Dans un pays où une large part des surfaces agricoles est constituée d'herbages, notamment en zone de montagne, l'élevage valorise des terres impropres aux cultures végétales destinées à l'alimentation humaine. Réduire drastiquement la production animale reviendrait donc non seulement à affaiblir l'agriculture suisse, mais aussi à remettre en cause l'entretien du paysage et l'économie de nombreuses régions rurales.

## DES RÔLES DÉTERMINANTS

Face à ce projet, l'Union suisse des paysans et une large alliance d'organisations professionnelles ont décidé de s'engager. Prométerre prendra pleinement sa part dans cette campagne. L'association mettra en œuvre ses outils habituels d'information et de sensibilisation et accompagnera les agricultrices et agriculteurs dans la compréhension des enjeux. Dans ce contexte, la création d'Agri Médias permet également de renforcer la coordination romande et la cohérence des messages, afin d'assurer une communication claire et accessible tant pour les membres que pour le grand public.

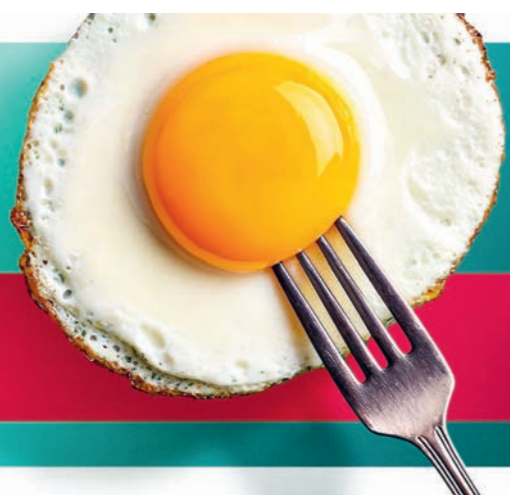
Les expériences précédentes l'ont montré : les campagnes se jouent largement au-delà des affiches et des médias. Les échanges quotidiens, les discussions sur les marchés, les visites à la ferme ou les conversations avec les proches sont déterminants. Prométerre peut informer, structurer et soutenir, mais l'issue dépendra aussi de l'engagement de chacune et chacun. Expliquer son métier, répondre aux interrogations et dialoguer calmement avec la population restent les moyens les plus efficaces pour éviter les malentendus et les raccourcis. Le monde agricole a déjà su se mobiliser à plusieurs reprises, ces dernières années. Cette nouvelle votation constitue une étape supplémentaire dans un débat de société appelé à durer. Elle sera l'occasion, une fois encore, de rappeler la réalité du travail agricole et son rôle essentiel pour l'alimentation du pays.

## L'ALLIANCE EN MARCHÉ

L'alliance contre l'initiative extrême sur l'alimentation s'est activée pour mettre sur pied un appareil de campagne efficace contre ce texte dont les conséquences impacteraient concrètement les familles paysannes, mais aussi la sécurité d'approvisionnement, la diversité des productions et l'équilibre entre ville et campagne. Les entités se sont ainsi regroupées en une organisation forte qui entend fédérer les acteurs sensibles à la cause et qui souhaitent en soutenir le message.

Parmi les mesures prévues pour ouvrir le dialogue, une conférence de presse de lancement se tiendra en juin prochain à l'échelle suprarégionale, mêlant personnalités politiques, milieu agricole et journalistes. Des campagnes de publicité et d'affichage se déploieront de façon tant locale que nationale sur différents supports, tandis qu'une présence dans les médias sera assurée de manière continue. Bien sûr, du matériel complémentaire à afficher dans les campagnes est en cours de production, tandis que les drapeaux sont d'ores et déjà disponibles auprès des chambres d'agriculture, et notamment chez Prométerre (commandes vaudoises via [communication@prometerre.ch](mailto:communication@prometerre.ch)).

LE NON SUR LA TOILE :  
[initiative-alimentation-non.ch](http://initiative-alimentation-non.ch)  
[facebook.com/initiative.alimentation.non](https://facebook.com/initiative.alimentation.non)



MON REPAS,  
MON CHOIX.

NON AU DIKTAT  
VEGAN

Argumentaire

# Pourquoi refuser l'initiative sur l'alimentation ?

L'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre soutient la volonté de promouvoir la souveraineté alimentaire de la Suisse et de renforcer la production indigène. Toutefois, aux côtés d'autres entités du milieu et voisines de l'agriculture, Prométerre rejette l'initiative populaire fédérale « Pour un approvisionnement alimentaire sûr et indépendant de la Suisse », la jugeant trop extrême. Voici un tour d'horizon des arguments établis par l'alliance contre l'initiative.

**1 OBJECTIF IRRÉALISTE** L'initiative sur l'alimentation fixe l'objectif irréaliste d'un taux d'auto-provisionnement d'au moins 70 %. Le seul moyen d'atteindre cet objectif serait que l'État limite de manière draconienne la consommation d'aliments d'origine animale. La population suisse devrait se contenter d'une alimentation semblable à celle en temps de guerre.

**2 FIN DE LA LIBERTÉ DE CHOIX !** La Suisse devrait privilégier une alimentation principalement végétale. Pour garantir le respect de ce diktat, il faudrait une mise sous tutelle directe de la population, ainsi que des directives étatiques sur ce qu'elle aurait encore le droit de manger.

**3 AFFAIBLISSEMENT DES RENDEMENTS** Le texte de l'initiative prévoit des conditions absurdes pour l'agriculture indigène, comme l'utilisation de semences reproductibles. En matière de sélection et donc de rendement, ces conditions ramèneraient la Suisse 100 ans en arrière. Les rendements par surface cultivée en denrées alimentaires telles que les légumes, les fruits, les céréales, le colza ou les pommes de terre se réduiraient comme peau de chagrin.

**4 DÉCLIN DE LA SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT** La topographie de la Suisse en fait un pays d'herbages. En montagne, dans la zone des collines préalpines, dans le Jura et même en de nombreux endroits du Plateau, les surfaces sont si pentues que seule une exploitation herbagère est possible. Sans animaux de rente, ces surfaces ne seraient

plus disponibles pour la production alimentaire. Les engrais de ferme sont également importants pour la fertilité des sols et la fertilisation des cultures végétales.

**5 RENCHÉRISSEMENT DES ALIMENTS** Les nouvelles conditions et la restriction de l'offre renchériraient les denrées alimentaires indigènes. Les ménages à faible revenu en particulier auraient de moins en moins les moyens d'acheter des aliments sains et régionaux.

**6 RENFORCEMENT DU TOURISME D'ACHAT** Nombre d'aliments d'origine animale tels que la viande, les produits laitiers ou les œufs à des prix abordables viendraient à manquer dans les magasins suisses. Quiconque n'a pas envie de se voir dicter la manière de se nourrir irait faire ses courses dans les pays voisins.

**7 PERTE D'EMPLOIS** Moins d'animaux, moins de rendements dans la production végétale, plus de concurrence en raison du tourisme d'achat... tous ces paramètres réduiraient la compétitivité de l'agriculture et de l'industrie alimentaire suisses. Les changements structurels s'accéléraient et de nombreux emplois seraient perdus.

**8 AGRICULTURE DE MONTAGNE ET BIODIVERSITÉ EN DANGER** Sans animaux de rente, l'agriculture dans les régions de montagne et d'alpage serait vouée à disparaître. Ces régions seraient

alors peu à peu envahies par les buissons et la forêt. Des paysages culturels précieux et diversifiés seraient perdus et il en résulterait une perte de biodiversité.

**9 OPPOSITION DU CONSEIL FÉDÉRAL** Le Conseil fédéral recommande de rejeter l'initiative sur l'alimentation. Il estime que les exigences de l'initiative ne sont pas réalisables. Il entrevoit également des conséquences négatives majeures pour la production et la consommation de denrées alimentaires en Suisse.

**10 UN TEXTE CONTRE-PRODUCTIF** La durabilité écologique de la production agricole a fait l'objet d'une attention particulière ces dernières années. Des programmes et des plans d'action des plus divers sont déjà en cours de réalisation. Qui plus est, la prochaine grande réforme de la politique agricole a pour objectif d'optimiser l'alimentation dans son ensemble.

**11 MAUVAISE PERDANTE** Un texte similaire avait déjà été déposé en 2018 par un comité présidé par Franziska Herren. Plus de 60 % de la population et la quasi totalité des cantons avaient alors rejeté « Eau propre », en grande partie recyclée dans l'initiative « végi ».

MON REPAS,  
MON CHOIX.

NON AU DIKTAT  
VEGAN



Observatoire économique 2024

# Sous pression mais résiliente



<b>Chevaux</b> Détenneurs <b>939</b> » Effectif <b>8149</b> »	<b>Bovins</b> Détenneurs <b>1548</b> » Effectif <b>112 667</b> »	<b>Volailles</b> Détenneurs <b>668</b> » Effectif <b>1 376 004</b> »	<b>Ovins</b> Détenneurs <b>347</b> » Effectif <b>16 624</b> »	<b>Caprins</b> Détenneurs <b>362</b> ⤴ Effectif <b>4561</b> ⤴	<b>Porcins</b> Détenneurs <b>111</b> » Effectif <b>31 099</b> »
---	--	--	---	---	---

Entre transformations structurelles et aléas climatiques, l'Observatoire économique 2024 de Prométerre met en lumière les forces et les fragilités de l'agriculture vaudoise, ainsi que les enjeux de compétitivité auxquels elle fait face.

L'Observatoire économique 2024 dresse un panorama complet de l'agriculture vaudoise. Avec 3482 exploitations et près de 108 000 hectares de surface agricole utile, le canton représente environ 11 % de la production agricole suisse. Mais derrière cette stabilité apparente, les transformations se poursuivent.

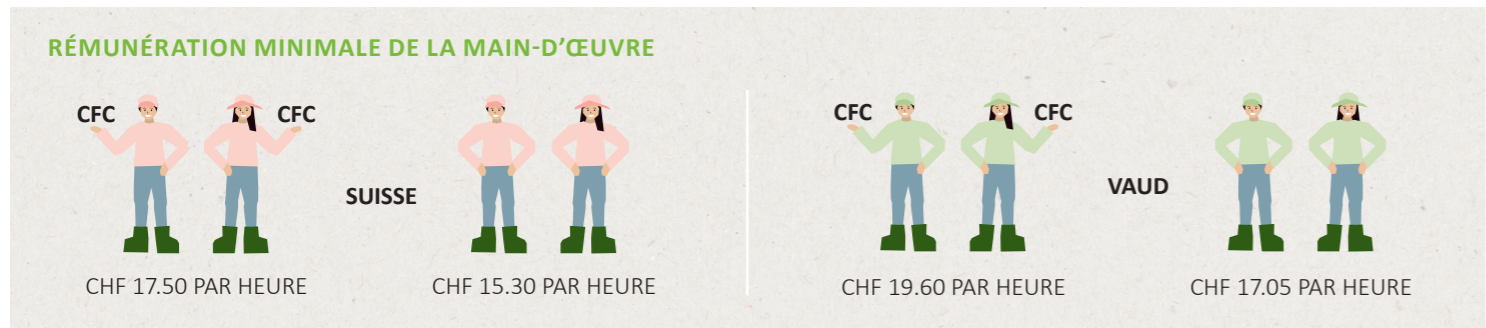
Le nombre d'exploitations diminue progressivement tandis que leur taille moyenne augmente. Cette dynamique s'accompagne d'une polarisation du secteur, les plus petites et les plus grandes structures progressent, tandis que les exploitations de taille moyenne reculent nettement. Dans le domaine de la production animale, cette évolution se traduit également par une concentration des élevages, avec moins de détenteurs et détenteuses mais des troupeaux plus importants, notamment dans la filière bovine. Parallèlement, les élevages ovins, caprins ou avicoles progressent, illustrant une diversification des activités agricoles. Du côté des productions végétales, en 10 ans, les surfaces en céréales, betteraves et pommes de terre ont reculé, alors qu'ont augmenté oléagineux et légumes.

L'édition 2024 met l'accent sur un enjeu central : le coût de la main-d'œuvre agricole. Les normes salariales vaudoises figurent parmi les plus élevées du pays, avec des rémunérations horaires supérieures d'environ 10 % aux standards nationaux. Si cette situation contribue à garantir des conditions de travail attractives, elle crée aussi un désavantage concurrentiel pour les exploitations, les prix agricoles étant fixés à l'échelle nationale. Ces surcoûts, impossibles à répercuter sur les prix de vente, pèsent directement sur la rentabilité, notamment dans les productions gourmandes en main-d'œuvre comme les fruits, les légumes ou la viticulture.

Sur le plan économique, l'année 2024 a été marquée par des conditions météorologiques particulièrement défavorables, qui ont pesé sur les résultats du secteur. La production agricole chute à 1,29 milliard de francs, notamment en raison de rendements plus faibles dans la production végétale. Le revenu agricole moyen par exploitation diminue de 9 %. Les paiements directs, maintenus à un niveau stable, ont toutefois joué un rôle d'amortisseur, particulièrement dans la région de montagne, limitant l'impact de cette année difficile.

L'Observatoire économique 2024 met en évidence une agriculture vaudoise résiliente malgré une année historiquement difficile d'un point de vue météorologique.

[prometerre.ch/observatoire-economique-2024](http://prometerre.ch/observatoire-economique-2024)



LPP

# Des chiffres exceptionnels pour le deuxième pilier

Grâce à sa solide santé financière ces dernières années et aux excellents résultats des placements en 2025, la Fondation rurale de prévoyance (FRP) pourra gâter ses affiliés en 2026. Les rendements obtenus ont en effet permis d'assurer l'ensemble des provisions et réserves nécessaires pour l'avenir tout en générant des marges. Ivo Dias, son directeur, revient sur ce cadeau de Noël tardif, rendu possible par de très bonnes performances boursières et par la volonté de redistribuer les bénéfices aux assurés.

**LA FRP VA VERSER UNE RENTE MENSUELLE SUPPLÉMENTAIRE À SES BÉNÉFICIAIRES. QUI EST CONCERNÉ ?**

Elle concernera les bénéficiaires de rentes de vieillesse, de rentes de conjoints survivants ainsi que de rentes d'orphelin. En revanche, les bénéficiaires d'une rente d'invalidité ne sont pas inclus, car ils disposent encore d'un compte d'épargne actif. Précisons que cette décision n'a aucun lien avec la récente votation qui prévoit l'octroi d'une 13<sup>e</sup> rente AVS en décembre 2026. Le versement de cette rente supplémentaire découle uniquement de notre excellente situation financière, des bons rendements réalisés en 2025 et du fait que toutes nos réserves dépassent aujourd'hui les exigences légales.

**QUANT AUX ASSURÉS QUI N'ONT PAS ENCORE ATTEINT L'ÂGE DE LA RETRAITE, COMMENT BÉNÉFICIERONT-ILS DE CES BONS RÉSULTATS ?**

Toutes les personnes qui cotisent actuellement auprès de notre fondation, mais aussi les rentières et les rentiers percevant une rente d'invalidité, verront leur avoir de vieillesse rémunéré à hauteur de 8 %, soit l'équivalent du rendement obtenu sur les marchés. Cette mesure garantit une équité de traitement entre les assurés actifs et les rentiers.

**EST-CE UNE PRATIQUE COURANTE DE LA FRP ?**

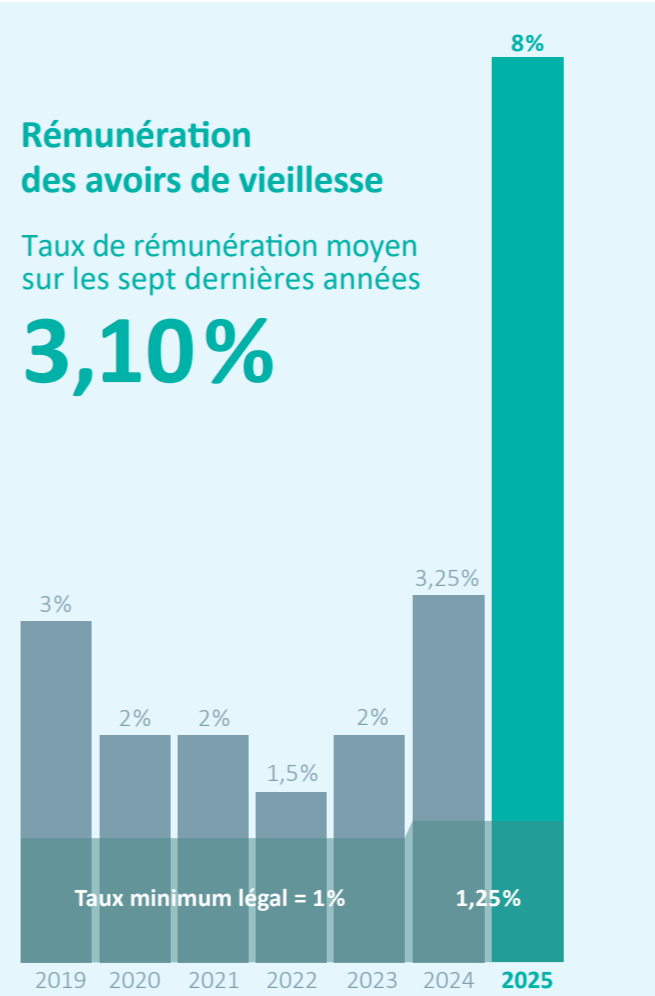
Non, c'est une première pour nous. Les étoiles se sont alignées, mais il s'agit bien d'un versement exceptionnel. La rémunération future dépendra toujours de l'évolution des marchés et de notre capacité financière. Lorsque la situation le permet, nous privilégions la redistribution aux affiliés, mais ni le versement d'une rente supplémentaire ni une rémunération élevée des comptes ne sont automatiques. La FRP travaille pour le monde agricole et non pour des actionnaires : il est donc dans son ADN de faire profiter les assurés de ses bons résultats. Comme le montre le tableau ci-dessous, la Fondation a toujours tenu à rémunérer les avoires de vieillesse au-delà du minimum légal fixé chaque année par le Conseil fédéral (1 % jusqu'en 2023 et 1,25 % depuis 2024).

**COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS CES BONS RÉSULTATS MALGRÉ UNE ANNÉE JUGÉE DIFFICILE DANS D'AUTRES DOMAINES ?**

Les actions, principalement américaines et suisses, ont fortement contribué à la performance, notamment dans le secteur technologique. Disons que, pour une fois, les « Sept Magnifiques » (Nvidia, Meta, Tesla, Amazon, Alphabet, Microsoft et Apple) ont aussi profité aux familles paysannes affiliées à la FRP en Suisse romande.

**MAIS AU FAIT, QU'EST-CE QUE LA FRP ?**

La Fondation rurale de prévoyance compte aujourd'hui près de 6700 assurés actifs et quelque 600 rentiers. Avec une fortune estimée à près de 570 millions de francs fin 2025, elle reste une caisse de pension de taille modeste, entièrement dédiée à ses affiliés, dont plus de 90 % travaillent dans les métiers de la terre. Fondée en 1985, lorsque le deuxième pilier est devenu obligatoire, elle permet aux entreprises d'affilier leur personnel à la prévoyance professionnelle. Les personnes titulaires d'un statut d'indépendant ou de collaborateur familial agricole (CFA) peuvent également s'y assurer à titre facultatif.



**DES QUESTIONS SUR VOTRE PRÉVOYANCE ?** Les conseillères et conseillers spécialisés du département Assurances peuvent vous répondre et vous accompagner dans vos démarches. [frp@prometerre.ch](mailto:frp@prometerre.ch) ou 021 966 99 99

# L'ESTIVAGE, MODÈLE DE DURABILITÉ AGRICOLE

Défini comme l'action de faire monter durant l'été les troupeaux sur les alpages, l'estivage est un élément fondamental de l'agriculture helvétique. Activité économique particulièrement durable, il doit néanmoins faire face à des menaces importantes telles que la sécheresse, le manque de main-d'œuvre, la prolifération du loup ou l'embuissonnement.

**631 amodiataires**

(personnes qui exploitent un alpage)

## Productivité moyenne

• Jura 0,97 PN par hectare

• Alpes 0,85 PN par hectare

(alpages plus hauts en altitude et plus escarpés)

## Étivaz AOP (et autres fromages)

**105 alpages dans les Alpes**

produisent en moyenne 450 tonnes de fromage

## Gruyère d'Alpage AOP

**26 alpages dans le Jura vaudois**

produisent en moyenne 350 tonnes de fromage

## Pâquier normal (PN)

**1 PN correspond à l'estivage pendant 100 jours d'une unité de gros bétail (UGB)**

=  ou 

ou 

**Jura: 20 375 hectares**

**403 alpages**

**20 088 PN**

bovins, chèvres et chevaux

**105 PN**

moutons

**350 tonnes de fromage**

**Suisse:**

**6566 alpages**

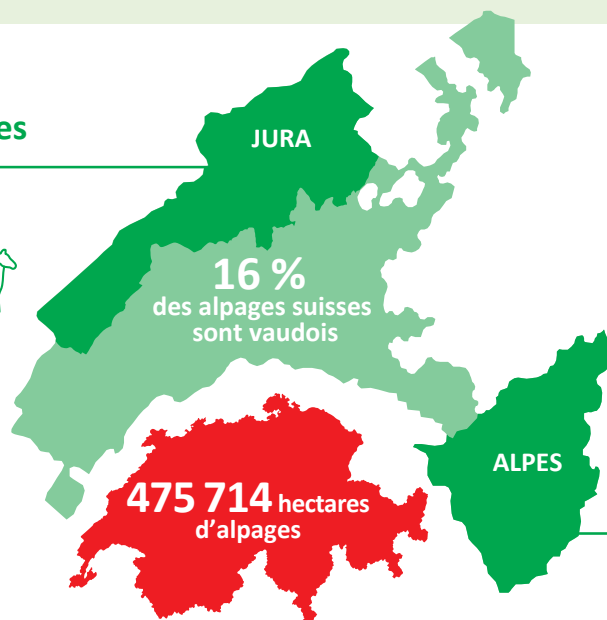
**295 252 PN**

bovins, chèvres et chevaux

**22 439 PN**

moutons

**5428 tonnes de fromage**



**Alpes: 20 023 hectares**

**665 alpages**

**15 791 PN**

bovins, chèvres et chevaux

**1147 PN**

moutons

**450 tonnes de fromage**

La durabilité d'une activité se caractérise par l'équilibre entre ses dimensions écologiques, sociales et économiques.

VALORISATION DES TERRITOIRES PEU FAVORISÉS



IMPORTANCE AGRONOMIQUE



AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL



VALORISATION DES HERBAGES



PRODUCTION DE DENRÉES ALIMENTAIRES DE HAUTE QUALITÉ



PRÉSERVATION DU PAYSAGE



PRÉVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES



PÉRENNISATION DES ACTIVITÉS DE LOISIRS



MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ



LIMITATION DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE



 Écologique

 Sociale

 Économique